

Communiqué de Presse

Paris, le mercredi 22 novembre 2006 - Jean-François Cirelli, Président Directeur Général de Gaz de France et Gérard Mestrallet, Président Directeur Général de Suez ont déclaré, à la suite de la décision de la Cour d'Appel de Paris :

« Nous prenons acte de la décision de la Cour d'Appel et nous confirmons l'intérêt industriel du projet de fusion pour nos deux entreprises. Le projet entre Gaz de France et Suez reste le plus pertinent pour l'avenir de nos entreprises. Nous comptons le mener à bien dans les meilleurs délais et dans le respect de l'ensemble des parties prenantes. »

Press Release

Paris, 22 November 2006 - Jean-François Cirelli, Chairman and Chief Executive Officer of Gaz de France, and Gérard Mestrallet, Chairman and Chief Executive Officer of Suez, following the decision of the Paris Court of Appeal (Cour d'Appel de Paris) declared:

"We note the decision by the Court of Appeal and we confirm the industrial logic of the proposed merger for both our companies. The merger project between Gaz de France and Suez is the most pertinent for the future of our companies. We plan to implement it in the shortest possible timeframe whilst respecting all stakeholders' interest."

Contacts Presse :

SUEZ

France : +33(0)1 40 06 66 51

Belgique : +32 2 370 34 05

Gaz de France

Service Presse : +33(0)1 47 54 24 35